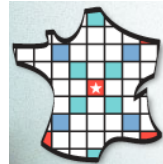




Comité du Lyonnais
de Scrabble

Comité du Lyonnais de Scrabble

Ain - Ardèche - Loire - Haute-Loire - Nord Isère - Rhône



QUALIFICATION INTERCLUBS

DIMANCHE 29 MARS 2020

BEYNOST

COMPLEXE CULTUREL ET SPORTIF LE MAS DU ROUX
(260 places)

3 parties : 10h00 - 13h45 - 16h15

Inscriptions et renseignements

Claudine MARCHAL

1 bd des Muguets - 69800 Saint Priest

04.78.20.61.50 ou 06.83.53.01.66

th.comly@orange.fr

Chèque à l'ordre du Comité Lyonnais de Scrabble

L'inscription de vos équipes doit impérativement parvenir à Claudine avant le 20 mars

Fournir la **composition** de l'équipe, la **division** dans laquelle elle est engagée, le **nom du responsable** et le **nom des arbitres/ramasseurs** pour chaque partie.

Nous essaierons, dans la mesure du possible, de placer des personnes en table fixe,

la compétition interclubs ne les prévoit pas car les joueurs ne changent pas de place au cours de la journée.

Droits d'inscription

Equipe de 7 joueurs : 10 € par joueur soit 70 € par équipe

Equipe de 5 joueurs : 10 € par joueur soit 50 € par équipe

Important : chaque équipe doit fournir une personne supplémentaire pour chacune des 3 parties. Pour les clubs fournissant plusieurs équipes, il est possible de panacher arbitres et ramasseurs.

La règle à appliquer :

- Une équipe = 1 arbitre ou 1 ramasseur
- Deux équipes = 1 arbitre et 1 ramasseur ou 2 arbitres
- Trois équipes = 1 double-arbitre, 1 arbitre et 1 ramasseur
- Quatre équipes = 1 double-arbitre, 2 arbitres et 1 ramasseur
- Cinq équipes = 1 double-arbitre, 2 arbitres et 2 ramasseurs

Attention : si un arbitre ou un ramasseur n'était pas présent lors d'une partie, l'équipe devra nécessairement pallier son absence, notamment en retirant un joueur de l'équipe concernée.

POUR PLUS D'INFORMATION : REGLEMENT COMPLET (FFSC)